

**MEMORIAL**

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 421****29 août 1996****SOMMAIRE**

Bel Capital S.A., Luxembourg . . . . .	page 20162	Getränke Farm, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	20182
Belubond Advisory S.A., Luxembourg . . . . .	20162	Golden Eagle S.A., Luxembourg . . . . .	20182, 20184
Blumekuref, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	20162	Goldstein Holdings (Luxembourg) S.A., Luxembg . . . . .	20185
B.S.A. International S.A., Luxembourg . . . . .	20162	Henley Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	20185
Burdi S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	20163	Henicado S.A., Luxembourg . . . . .	20184
Carfide Re S.A., Senningerberg . . . . .	20162	I.F.P. Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	20186
Casire S.A., Senningerberg . . . . .	20163	Immobilière M.K., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20188
Cassel S.A., Luxembourg . . . . .	20164	Ince S.A., Luxembourg . . . . .	20187, 20188
Cecopar S.A., Luxembourg . . . . .	20163	Indufina Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	20191, 20192
CG Inter S.A., Luxembourg . . . . .	20168	Inhalux S.A., Luxembourg . . . . .	20191
Chambon & Cie Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20163	Intertin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20189, 20190, 20191
Citi Investments S.A., Luxembourg . . . . .	20164	Intertransport Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20189
Compagnie Financière de la Huppe S.A., Luxembg . . . . .	20184	Italux Emballages, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	20192
Corepi S.A., Senningerberg . . . . .	20164	IT Marketing S.A., Sandweiler . . . . .	20192
Courtal S.A., Senningerberg . . . . .	20165	IXI Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20193
Crédit Lyonnais Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	20166	JBI Associates S.A., Luxembourg . . . . .	20193, 20194
Credito Romagnolo S.P.A., Luxembourg . . . . .	20165	Keham S.A., Luxembourg . . . . .	20185
Croyle S.A., Luxembourg . . . . .	20169, 20170	Konz A. & Cie, S.à r.l., Mamer . . . . .	20193
Dejanire S.A., Luxembourg . . . . .	20165	Larochette Corporation S.C.P.A. S.A., Luxembg . . . . .	20194
Di Falco Fashion, S.à r.l., Mamer . . . . .	20166	Larochette S.A., Luxembourg . . . . .	20188
Dise S.A., Luxembourg . . . . .	20166	LDI S.A., Senningerberg . . . . .	20192
Ducafina S.A., Luxembourg . . . . .	20166	LG Lux Diffusion S.A., Luxembourg . . . . .	20196, 20197
Egram, S.à r.l., Steinsel . . . . .	20165	Loginvest S.A., Luxembourg . . . . .	20192
Egram-Transtec Holding S.A., Steinsel . . . . .	20169	Lorazur Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20178
Enexa S.A., Luxembourg . . . . .	20170	Lorient Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20197
Eras S.A., Senningerberg . . . . .	20176	L.T.C.C., Luxembourg Trading Consulting Company S.A., Drinklange . . . . .	20202, 20203
ES-Capital S.A., Luxembourg . . . . .	20176	Lutgen Marc, S.à r.l., Dudelange . . . . .	20197
ES-Investment S.A., Luxembourg . . . . .	20176	Luxbrokers S.A., Luxembourg . . . . .	20198, 20199
Euler Re S.A., Senningerberg . . . . .	20176	Maison et Capital S.A., Luxembourg . . . . .	20196
Eurociel S.A., Strassen . . . . .	20176	Masofema Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20202
Eurogestores, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20177, 20178	Matralux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20203
European Communication Services S.A., Luxembg . . . . .	20175	Mopoli Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	20204
European Slipcontrol Luxembourg S.A., Mamer . . . . .	20176	Morado Participations S.A., Luxembourg . . . . .	20204
European Technology System S.A., Luxembourg . . . . .	20177	Nixa Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20199
Eurovetro Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20177	Panelfund Advisory S.A., Luxembourg . . . . .	20208
Family Six S.A., Luxembourg . . . . .	20177	P.B.I. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20205
Fiduciaire d'Eischen, S.à r.l., Eischen . . . . .	20179, 20180	Phenix Mezzanine, Sicav, Luxembourg . . . . .	20206
Fiduciaire Luxembourgeoise Eurotrust S.A., Luxbg . . . . .	20178	Piper S.A., Luxembourg . . . . .	20206, 20207
Finilux, S.à r.l., Kehlen . . . . .	20180	Plastiflex Participations S.A., Luxembourg . . . . .	20208
France Finance S.A., Luxembourg . . . . .	20181	Plibrico S.A., Luxembourg . . . . .	20197, 20198
Fuji Fire and Marine Investment (Europe) S.A., Lu- xembourg . . . . .	20181	(Les) Portes du Terroir, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	20196
Gammafund Advisory S.A., Luxembourg . . . . .	20181	Progecap International, Sicav, Luxembourg . . . . .	20203
Garage Camille Reding, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	20181	Royatime S.A., Luxembourg . . . . .	20207, 20208
Gastrofood Holding S.A., Luxembourg . . . . .	20182	Sally Trading S.A., Bertrange . . . . .	20200
Gefinor (Asia) S.A., Luxembourg . . . . .	20171	Santurin S.A., Luxembourg . . . . .	20205
General Medical S.A., Luxembourg . . . . .	20181	(Le) Toit - Matériaux, S.à r.l., Ehlerange . . . . .	20194, 20196

**BEL CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 4, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 27.220.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

(19900/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**BELUBOND ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 4, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 27.218.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

(19901/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**BLUMEKUREF, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 21.435.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour BLUMEKUREF S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19902/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**BLUMEKUREF, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 21.435.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour BLUMEKUREF S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19903/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**B.S.A. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2017 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 20.788.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(19904/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CARFIDE RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 35.415.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour la Société

Signature

(19907/689/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**BURDI S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 37.950.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 mai 1996.

*Pour BURDI S.A. HOLDING  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

Signature

(19905/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**BURDI S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 37.950.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 mai 1996.

*Pour BURDI S.A. HOLDING  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

Signature

(19906/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CASIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 39.244.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 1996.

*Pour la Société*

Signature

(19908/689/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CECOPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.807.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 22 avril 1996 que Monsieur Emmanuel Famerie, administrateur de sociétés, demeurant à Messancy, Belgique, a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Marc Cheynet de Beaupré, démissionnaire.

Luxembourg, le 22 avril 1996.

*Pour extrait conforme  
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(19911/509/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CHAMBON & CIE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 44.982.

*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held on April 23rd, 1996*

Messrs Guy de Chabaneix, Jacques-Emmanuel Lebas and Jean-Robert Bartolini be re-elected as Directors for a new statutory term of one year until the Annual General Meeting of 1997.

Certified true extract

CHAMBON & CIE HOLDING S.A.

Signature

Signature

Director

Director

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(19913/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CASSEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.640.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

Signature.

(19909/710/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CASSEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.640.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 3 juin 1996*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CASSEL S.A. (la Société), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1995;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1995;
- de reporter la perte de l'exercice;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1995.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

A. Slinger

Présidente de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19910/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 41.743.

*Assemblée Générale Ordinaire*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société CITI INVESTMENTS S.A. tenue au siège social en date du 14 mai 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A., en tant qu'administrateurs.
- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
- 3) Election de KPMG PEAT MARWICK en tant que Commissaire aux Comptes.
- 4) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au Commissaire aux Comptes KPMG PEAT MARWICK.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du Commissaire aux Comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITI INVESTMENTS S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(19915/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**COREPI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L- 2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 46.272.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour la société

Signature

(19917/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**COURTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L- 2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 37.262.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Signature.

(19918/689/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CREDITO ROMAGNOLO S.P.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 26.218.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1996, vol. 479, fol. 79, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

ROLO BANCA 1473  
Succursale de Luxembourg  
Signatures

(19920/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**DEJANIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.463.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

DEJANIRE S.A.  
Signatures

(19923/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**DEJANIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.463.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 février 1996*

*Résolution*

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1995 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Wecker (Luxembourg), Président,  
Germain Birgen, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg, administrateur,  
Mme Maryse Santini, fondée de pouvoir, demeurant à Bettembourg (Luxembourg), administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg.

Pour extrait conforme  
DEJANIRE S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 23, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19924/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**EGRAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé.  
R. C. Luxembourg B 51.061.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinsel, le 6 juin 1996.

Signature.

(19929/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**DI FALCO FASHION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mamer.  
R. C. Luxembourg B 43.760.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour ordre  
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ  
Société civile  
Signature

(19925/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**DISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.619.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour DISE S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(19926/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**DUCAFINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.  
R. C. Luxembourg B 45.951.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 1996*

La prolongation du mandat de Monsieur Benoît Georis, demeurant à Arlon (Belgique) en tant qu'administrateur de la société DUCAFINA S.A., est acceptée pour une durée fixée à quatre ans, renouvelable lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Pour extrait  
WOOD, APPLETON, OLIVIER & CO  
F. Mazzone

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 23, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(19927/587/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 15.448.

**POUVOIRS**

En vertu des articles 11 et 12 des statuts de la Banque et conformément aux délégations de pouvoirs décidées par le Conseil d'Administration, les pouvoirs de signature de CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A. à l'égard des tiers sont arrêtés comme suit:

Nature des opérations	Signatures requises	
	jusqu'à BEF 15.000.000,- ou contrevaieur	de BEF 15.000.000,- et plus ou contrevaieur
Tous actes qui engagent la Banque dans toutes hypothèses et sans limitation de montant.	2 Administrateurs	
Tous actes compris dans la gestion journalière en toutes hypothèses et sans limitation de montant.	Administrateur délégué	
Actes, documents et lettres accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit, sous quelque forme que ce soit, y compris les crédits documentaires.	B + A	A + A
Avals, cautionnements, tirages, acceptations et garanties données par la Banque.		
Actes portant reconnaissance de dettes ou contenant obligation de sommes.		
Chèques.		

Ordres de paiement et de disposition concernant des titres et valeurs, des comptes en espèces ou des comptes-titres.

Contrats d'achat et de vente de devises, au comptant et à terme.

C + B

B + A

Quittance et endossements de traites et billets à ordre.

Avis de débit et de crédit, décomptes et autres pièces, confirmés par un extrait de compte.

Avis de mise à disposition de valeurs et documents.

Correspondance ordinaire des services de la Banque qui, sans contenir obligation de sommes, engage la Banque par les informations, avis et opinions y exprimés, en ce compris les informations de compte.

A / B + B

Reçus, quittances et accusés de réception d'espèces, de titres, de coupons, de tous autres valeurs et objets.

C

Décharges à donner aux Administrations des Postes et Télécommunications, Chemins de fer, entreprises de transport.

Quittances et reçus établis au moyen d'une caisse enregistreuse et portant le cachet spécial du caissier.

Avis, bordereaux, décomptes et autres pièces résultant d'un traitement automatique par ordinateur, portant la mention «formule sans signature» et confirmés par un extrait de compte.

aucune

\* Une signature de catégorie inférieure peut toujours être remplacée par une signature de catégorie supérieure.

**Signatures engageant la banque (dans les limites exposées ci-dessus):**

Signatures Administrateurs:

- Jean Bernicot, Administrateur délégué
- Alfred Bouckaert
- Jean-François Chasset
- Philippe Cloës
- Bertrand Scrive

Signature Catégorie A:

- Marc Collard, Secrétaire Général
- Patrick Dhondt, Directeur
- Patrice Henri, Directeur
- Dominique Moinil, Directeur
- José Mouzon, Directeur
- Geoffrey Walker, Directeur

Signatures Catégorie B:

- Olivier Balazuc
- Eric Breuille
- Philippe Chee
- Fernand Eyckmans
- Yves Ganseman
- Jean-Claude Georges
- Olivier Godfrind
- Norbert Hengesch
- Didier Lauruol
- Roger Neri
- Thien Nguyen
- Patrick Niclot
- Joseph Nicolas
- Gérard Pechon
- Françoise Pirson
- Erik van den Pol
- Roland van Wassenhove
- Philippe Welschen

Signatures Catégorie C:

- Michaël Benarroch

- Philippe Boulanger
- Emmanuel Bours
- Claude Cazalet
- Eliane Chary
- Lydia Civisca
- Nathalie Clausse
- Dominique Curci
- Christophe Deltomme
- Danielle Gardien
- Nicole Giacobazzi
- Véronique Gillet
- Christèle Henri
- Petra Joucken
- Sabine Jud
- Anna Kockelschneider
- Laurent Lesecq
- Laurent Mallinger
- Christophe Melin
- Patricia Meriggiola
- Anne Michel
- Pierre Michel
- Pascal Naisse
- Nelly Noel
- Patrick Piroton
- Gerhard Plumanns
- Bernadette Riedel
- Hubert van de Putte
- Emile Venter
- Karine Wirtgen
- Michel Wyppych

La présente publication remplace et pour autant que de besoin annule toutes les publications antérieures.

J. Bernicot  
Administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19919/000/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CG INTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 48.300.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société CG INTER S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1<sup>er</sup> août 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 25 janvier 1996, numéro 48.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette,

Le Président désigne comme secrétaire, Madame Gaby Weber-Kettel, employée privée, demeurant à Mersch.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Madame Anna-Paula Martins-Machado, employée privée, demeurant à Colmar-Berg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.

2. Nomination de Monsieur Carlo Damge, diplômé H.E.C. Lausanne, Bereldange, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Carlo Damge, diplômé H.E.C. Lausanne, demeurant à Bereldange.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, G. Weber-Kettel, A.-P. Martins-Machado, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 24 mai 1996, vol. 399, fol. 33, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): W. Kerger.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 1996.

E. Schroeder.

(19912/228/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**EGRAM-TRANSTEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 51.037.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinsel, le 6 juin 1996.

Signature.

(19930/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CROYLE S.A., Aktiengesellschaft,  
(vorher. CROYLE IMMOBILIARE S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-1142 Luxemburg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

H. R. Luxemburg B 15.656.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am vierzehnten Mai

Vor dem unterzeichneten Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitz in Mersch.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der CROYLE IMMOBILIARE S.A., Gesellschaft mit Sitz in Luxemburg, die gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 25. November 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations vom 9. Februar 1993, Nummer 63.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Emile Wirtz, Consultant, wohnhaft in Junglinster.

Zum Schriftführer wird bestimmt Herr Michel Ernzerhof, Privatbeamter, wohnhaft in D-Trimpont.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler:

Frau Nathalie Fiegen, Privatbeamtin, wohnhaft in Petingen.

Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärung ab:

I. Aus einer durch die Gesellschafter beziehungsweise deren Bevollmächtigte gezeichneten Anwesenheitsliste ergibt sich die Anwesenheit beziehungsweise Vertretung sämtlicher Aktionäre, so dass von den gesetzlichen vorgesehenen Einberufungsformalitäten abgesehen werden konnte.

II. Die Versammlung ist demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.

III. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung*

1. Abänderung der Benennung der Gesellschaft in CROYLE S.A.

2. Abänderung des Gesellschaftszweckes.

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Versammlung beschliesst die Benennung der Gesellschaft abzuändern von CROYLE IMMOBILIARE S.A. in CROYLE S.A.

Artikel eins, Absatz eins der Satzung erhält nun folgenden Wortlaut:

«**Art. 1.** (Absatz 1.). Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung CROYLE S.A.

*Zweiter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftszweck abzuändern und Artikel zwei erhält nun folgenden Wortlaut:

«**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter irgendeiner Form in andern luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, alle anderen Anlagemöglichkeiten, der Erwerb von allen Arten von Wertpapieren durch Ankauf, Zeichnung oder sonstwie, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung oder Tausch, die Überwachung und die Verwertung ihrer Beteiligungen. Sie kann ebenfalls Fabrikmarken und Patente und alle mit diesen zusammenhängenden Rechte erwerben und verwerten, an die Gründung, die Abänderung und der Kronrolle von Gesellschaften teilnehmen, das Ganze im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften.»

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Kompargenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. Wirtz, M. Ernzerhof, N. Fiegen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 mai 1996, vol. 399, fol. 26, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* W. Kerger.

Für Ausfertigung dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Mersch, den 31. Mai 1996.

E. Schroeder.

(19921/228/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**CROYLE S.A., Société Anonyme,  
(anc. CROYLE IMMOBILIERE S.A.).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 15.656.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juin 1996.

E. Schroeder.

(19922/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**ENEXA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 30.729.

**DISSOLUTION**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le deux mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

MUSCARI FINANCIAL INC., établie et ayant son siège social à Tortola, BVI, ici représentée par Monsieur Jacques Benzeno, M.A. of Economics, demeurant à Strassen, agissant en sa qualité de directeur.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ENEXA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte notarié en date du 18 mai 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 310 du 31 octobre 1989;
- que le capital social de la société ENEXA S.A. s'élève actuellement à un million deux cent cinquante mille francs belges (1.250.000,- BEF) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs belges (1.250,- BEF) chacune, entièrement libérées;
- que la société MUSCARI FINANCIAL INC., étant devenue seule propriétaire des mille (1.000) actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme ENEXA S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;
- que la société MUSCARI FINANCIAL INC., agissant en sa qualité de liquidateur de la société ENEXA S.A. en tant qu'actionnaire unique, déclare que tout le passif de la société a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux éventuellement subsistants;
- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;
- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de la société à Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Benzeno, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 90S, fol. 90, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 5 juin 1996.

G. Lecuit.

(19931/220/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**GEFINOR (ASIA) S.A., Société Anonyme,  
(anc. EAST INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 11.986.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-ninth of April.  
Before Us, Maître Camille Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of EAST INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, incorporated under the name of ARAB JAPAN FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., by a deed of the undersigned notary, on the 17th of March 1974, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, number 121 of the 18th of June 1974.

The articles of incorporation were amended by a deed of the undersigned notary on the 24th of April 1976, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, number 182 on the 3rd of September 1976, by deed of the undersigned notary on the 13th of August 1985, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C number 316 on the 5th of November 1985, and by a deed of the undersigned notary on the 31st of January 1990, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, number 301 of the 29th of August 1990.

The meeting is presided over by Mrs Léone Brachmond, private employee, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary to the meeting Mr Didier Van Kriekinghe, private employee, residing in Strassen.

The meeting elects as scrutineer Mr Jean-Pierre Gomez, private employee, residing in Differdange.

The chairman declares and requests the notary to state:

I) That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II) As appears from the attendance list, all the five thousand (5,000) outstanding shares, are present or represented so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III) That the meeting has been convened by notices sent to all the shareholders by registered mail on 12th of April 1996.

IV) That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

1.- Amendment of article 1 of the articles of incorporation in order to change the denomination of the company from EAST INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., into GEFINOR (ASIA).

2.- Amendment of article 3 of the articles of incorporation by replacing the purpose of the company with the following text:

«The purposes of the company are the acquisition of interest in any form whatever in other Luxembourg or foreign companies and any other investment form, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds, the management, supervision and development of these interests.

It may also acquire and license trade-marks and patents, and other rights derived from or complementary to such patents, and participate in the organisation, development, transformation and supervision of any company, remaining however always in the limits of the Law of July 31st, 1929 on holding companies.»

3.- Amendment of article 5 of the articles of incorporation by replacing the words «...which are and will remain registered» with the words «which are in registered or bearer form».

4.- Amendment of article 7 of the articles of incorporation by replacing it with the following paragraph relative to the authorisation to the Board of Directors to increase the capital of the company:

«The Board of Directors is authorised to increase the initial corporate capital by ninety-five million Luxembourg Francs (LUF 95,000,000.-) in order to raise it from five million Luxembourg Francs (LUF 5,000,000.-) to one hundred million Luxembourg Francs (LUF 100,000,000.-) as the case may be by the issue of ninety-five thousand (95,000) shares of a par value of one thousand Luxembourg Francs (LUF 1,000.-) each, having the same rights as the existing shares.

The Board of Directors is fully authorised and appointed to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions, as the case may be, to fix the place and the date of the issue or of the successive issues, to determine the terms and conditions of subscription and payment, to call if necessary on new shareholders, finally to fix all other terms and conditions which are necessary or useful even if they are not provided for in the present resolution, to have documented in the notarial form the subscription of the new shares, the payment and the effective increase of capital and finally to bring the articles of incorporation in accordance with the amendments deriving from the realised and duly documented increase of capital, in accordance with the law of August 10th, 1915 and especially under the condition that the authorisation has to be renewed every five years.

Moreover, the Board of Directors is authorised to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorised capital.

The Board of Directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

With respect to the conditions set forth hereinbefore and notwithstanding the stipulations of article 17 hereafter, the Board of Directors is authorised to increase the corporate capital even by incorporation of free reserves.

The Board of Directors is authorised to suppress or limit the preferential subscription right in case of an increase of capital within the limits of the authorised capital.

The authorised and subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the Articles of Incorporation.»

5.- Amendment of article 8 by replacing the current text with the following:

«The shares will be transferable according to the Law of August 10th, 1915, as amended on commercial companies.»

6.- Amendment of article 10 of the articles of incorporation by replacing the words «six members» with the words «three members.»

7.- Amendment of article 13 of incorporation by deleting the words «or the Management regulations of EAST INVESTMENT FUND.»

8.- Amendment of article 27 by replacing the current text with the following:

«All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10th, 1915, as amended on commercial companies and the law of July 31st, 1929, on Holding Companies.

After the foregoing was approved by the meeting, the same took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to change the denomination of EAST INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., into «GEFINOR (ASIA)» and to amend article 1 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 1.** A corporation is hereby organized under the laws of Luxembourg as a société anonyme, named «GEFINOR (ASIA)».

*Second resolution*

The meeting decides to amend article 3 of the articles of Incorporation so as to read as follows:

«**Art. 3.** The purposes of the company are the acquisition of interest in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other investment form, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds, the management, supervision and development of these interests.

It may also acquire and license trade-marks and patents, and other rights derived from or complementary to such patents, and participate in the organisation, development, transformation and supervision of any company, remaining however always in the limits of the Law of July 31st, 1929 on holding companies.»

*Third resolution*

The meeting decides to amend article 5 of the articles of incorporation by replacing the words «which are and will remain registered» with the words «which are in registered or bearer form.»

*Fourth resolution*

The meeting decides to amend article 7 of the articles of incorporation by replacing it with the following paragraphs relative to the authorisation given to the Board of Directors to increase the capital of the company; article 7 will now read as follows:

«**Art. 7.** The Board of Directors is authorised to increase the initial corporate capital by ninety-five million Luxembourg Francs (LUF 95,000,000.-) in order to raise it from five million Luxembourg Francs (LUF 5,000,000.-) to one hundred million Luxembourg Francs (LUF 100,000,000.-) as the case may be by the issue of ninety-five thousand (95,000) shares of a par value of one thousand Luxembourg Francs (LUF 1,000.-) each, having the same rights as the existing shares.

The Board of Directors is fully authorised and appointed to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions, as the case may be, to fix the place and the date of the issue or of the successive issues, to determine the terms and conditions of subscription and payment, to call if necessary on new shareholders, finally to fix all other terms and conditions which are necessary or useful even if they are not provided for in the present resolution, to have documented in the notarial form the subscription of the new shares, the payment and the effective increase of capital and finally to bring the articles of incorporation in accordance with the amendments deriving from the realised and duly documented increase of capital, in accordance with the law of August 10th, 1915 and especially under the condition that the authorisation has to be renewed every five years.

Moreover, the Board of Directors is authorised to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorised capital.

The Board of Directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

With respect to the conditions set forth hereinbefore and notwithstanding the stipulations of article 17 hereafter, the Board of Directors is authorised to increase the corporate capital even by incorporation of free reserves.

The Board of Directors is authorised to suppress or limit the preferential subscription right in case of an increase of capital within the limits of the authorised capital.

The authorised and subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the Articles of Incorporation.»

*Fifth resolution*

The meeting decides to amend article 8 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 8.** The shares will be transferable according to the Law of August 10th, 1915, as amended on commercial companies.»

*Sixth resolution*

The meeting decides to amend article 10 of the articles of incorporation by replacing the words «six members» with the words «three members».

*Seventh resolution*

The meeting decides to amend article 13 of the articles of incorporation by deleting the words «or the Management regulations of EAST INVESTMENT FUND.»

*Eighth resolution*

The meeting decides to amend article 27 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 27.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10th, 1915, as amended on commercial companies and the law of July 31st, 1929, on Holding Companies.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing which are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du procès-verbal qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf avril.

Pardevant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de EAST INVESTMENT FUND COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de ARAB JAPAN FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 7 mars 1974, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 121 du 18 juin 1974.

Les statuts furent modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 avril 1976, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 182 du 3 septembre 1976, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 août 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 316 du 5 novembre 1985, et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 janvier 1990, publié au Mémorial, C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 301 du 29 août 1990.

L'assemblée est présidée par Madame Léone Brachmond, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Didier Van Krieking, employé privé, demeurant à Strassen.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Jean-Pierre Gomez, employé privé, demeurant à Differdange.

Monsieur le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'il détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La dite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cinq mille (5.000) actions en circulation sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur les points figurant à l'ordre du jour.

III) Que la présente assemblée a été convoquée par des avis envoyés à tous les actionnaires par lettres recommandées en date du 12 avril 1996.

IV) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts en y changeant la dénomination sociale de EAST INVESTMENT FOND MANAGEMENT COMPANY S.A. en GEFINOR (ASIA).

2.- Modification de l'article 3 des statuts en y remplaçant l'objet de la société par le texte suivant:

«La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés, le tout en restant dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

3.- Modification de l'article 5 des statuts en y remplaçant les mots «qui sont et resteront nominatives», par les mots «qui sont nominatives ou au porteur.»

4.- Modification de l'article 7 des statuts en le remplaçant par les paragraphes suivants relatifs à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital de la société:

«Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de quatre-vingt-quinze millions de francs luxembourgeois (LUF 95.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 5.000.000,-) à cent millions de francs luxembourgeois (LUF 100.000.000,-), le cas échéant par l'émission de quatre-vingt-quinze mille (95.000) actions de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 17 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.»

5.- Modification de l'article 8 en y remplaçant le texte par celui qui suit:

«Les actions seront cessibles en conformité de la loi modifiée du 19 août 1915 sur les sociétés commerciales.»

6. Modification de l'article 10 des statuts en y remplaçant les mots « six membres » par les mots « trois membres ».

7.- Modification de l'article 13 des statuts en y supprimant les mots « ou le règlement de gestion du fonds commun de placement EAST INVESTMENT FUND. »

8.- Modification de l'article 27 des statuts en y remplaçant le texte existant par le texte suivant:

«La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de EAST INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., en GEFINOR (ASIA) et de modifier l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société anonyme de droit luxembourgeois, sous la dénomination de GEFINOR (ASIA).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée désigne de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés, le tout en restant dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts en y remplaçant les mots «qui sont et resteront nominatives» par les mots «qui sont nominatives ou au porteur.»

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts en y remplaçant le texte existant par les paragraphes suivants relatifs à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social; l'article 7 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de quatre-vingt-quinze millions de francs luxembourgeois (LUF 95.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 5.000.000,-) à cent millions de francs luxembourgeois (LUF 100.000.000,-), le cas échéant par l'émission de quatre-vingt-quinze mille (95.000) actions de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi

modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 17 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** Les actions sont cessibles en conformité de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.»

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts en y remplaçant les mots «six membres» par les mots «trois membres».

*Septième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts en y supprimant les mots «ou le règlement de gestion du fonds commun de placement EAST INVESTMENT FUND».

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 27 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 27.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Brachmond, D. Van Kriekinghe, J.P. Gomez, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 90S, fol. 70, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

C. Hellinckx.

(19928/215/313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**EUROPEAN COMMUNICATION SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R. C. Luxembourg B 28.563.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1995*

La prolongation du mandat de Mademoiselle Antonella Bocci et de Messieurs Fabio Mazzoni et Benoît Georis en tant qu'administrateurs de la société EUROPEAN COMMUNICATIONS SERVICES S.A., est acceptée. Leurs mandats sont fixés pour une durée de quatre ans, renouvelable lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

La prolongation du mandat de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A., 12-14, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes est acceptée. Son mandat est fixé pour une durée de quatre ans, renouvelable lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Pour extrait

WOOD, APPLETON, OLIVIER & CO

F. Mazzoni

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19939/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**ERAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 35.721.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 1996.

*Pour la société*  
Signature

(19932/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**ES-CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 4, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 25.730.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 1996.

(19933/011/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**ES-INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 4, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 25.727.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 1996.

(19934/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**EULER RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 36.134.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 1996.

*Pour la société*  
Signature

(19935/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**EUROPEAN SLIPCONTROL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Mamer.  
R. C. Luxembourg B 30.481.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 1996.

*Pour ordre*  
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ  
Société civile  
Signature

(19940/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**EUROCIEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen.  
R. C. Luxembourg B 51.285.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 26, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 1996.

Signature.

(19936/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**EUROPEAN TECHNOLOGY SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.938.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour EUROPEAN TECHNOLOGY SYSTEM S.A.  
VECO TRUST S.A.

Signature

(19941/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**EUROVETRO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.  
R. C. Luxembourg B 37.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1996, vol. 480, fol. 27, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

EUROVETRO HOLDING S.A.

Signatures

(19942/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**FAMILY SIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 51.967.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

(19943/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**EUROGESTORES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 51.890.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Antonio Cunado, consultant, demeurant à Bruxelles,
2. Monsieur Jesus Maria Boccio, consultant, demeurant à Bruxelles.

ici représenté par Monsieur Antonio Cunado, prénommé,  
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 3 mai 1996.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Que les comparants sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée EUROGESTORES, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 10 juillet 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 526 du 14 octobre 1995;

- Qu'aux termes d'une cession de parts sous seing privé, intervenue en date du 3 mai 1996, laquelle restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles, il a été cédé par Monsieur Antonio Cunado, prénommé, cinq (5) parts sociales à Monsieur Jesus Maria Boccio, prénommé, au prix de cinq mille francs (5.000,-), quittancés.

- Que Monsieur Antonio Cunado et Monsieur Jesus Maria Boccio, représenté comme dit ci-avant, en leur qualité de gérants déclarent accepter ladite cession de parts au nom et pour compte de la société à la société, le tout conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Ensuite, les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés acceptent ladite cession de parts suivant l'article 8 des statuts.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune, qui ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Jesus Maria Boccio, consultant, demeurant à Bruxelles, trois cent quatre-vingt parts sociales (380)

2. Monsieur Antonio Cunado, consultant, demeurant à Bruxelles, cent vingt parts sociales (120)

Total: cinq cents parts sociales (500)»

*Troisième résolution*

Les associés décident de modifier l'exercice social qui courra désormais du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Dès lors, le premier exercice ayant pris cours le 10 juillet 1995 s'est terminé le 31 décembre 1995.

*Quatrième résolution*

En conséquence de ce qui précède, les associés décident de modifier l'article 14 et 15 des statuts comme suit:

«**Art. 14.** L'exercice social court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.»

«**Art. 15.** Chaque année, au 31 décembre, la gérance établit les comptes annuels et les soumettra aux associés.» Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte. Signé: A. Cunado, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 90S, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 juin 1996.

G. Lecuit.

(19937/220/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**EUROGESTORES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 51.890.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 juin 1996.

G. Lecuit.

(19938/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE EUROTRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 23.090.

*Réunion du Conseil d'administration du 15 mai 1996*

Par la réunion du conseil d'administration de la FIDUCIAIRE EUROTRUST S.A., les administrateurs décident à l'unanimité, de donner pouvoir de signature à Monsieur Andreas Fellmann, demeurant à Trèves (Allemagne), pour agir valablement au nom de la société pour les opérations bancaires concernant la société avec la signature conjointe d'un administrateur.

*Le Conseil d'Administration*

M. Di Stefano      R. Michel      C. Uhres

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 25, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(19947/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**LORAZUR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2018 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 22.820.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 31 mai 1996 que Monsieur Emmanuel Famerie, administrateur de sociétés, demeurant à Messancy, Belgique, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Marc Cheynet de Beaupré, démissionnaire.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(19998/509/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**FIDUCIAIRE D'EISCHEN, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Eischen.  
R. C. Luxembourg B 40.750.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq avril.  
Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean Meyer, conseil comptable, demeurant à Brouch/Mersch,
2. Madame Antoinette Neyer, sans état, demeurant à Brouch/Mersch,
3. Monsieur Claude Meyer, employé privé, demeurant à Brouch/Mersch.

Les comparants sub 1. et 2. sont ici représentés par Monsieur Claude Meyer, prénommé, en vertu de deux procurations sous seing privé données à Brouch, le 24 avril 1996.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, en leurs qualités de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE D'EISCHEN, avec siège social à Eischen, constituée suivant acte notarié, en date du 7 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 506 du 5 novembre 1992, et dont les statuts furent modifiés suivant acte notarié en date du 10 novembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 55 du 5 février 1993,

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de la société, à laquelle ils se reconnaissent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de réduire le capital à concurrence de sept millions soixante-quinze mille francs luxembourgeois (7.075.000,- LUF) pour le ramener de sept millions neuf cent soixante mille francs luxembourgeois (7.960.000,- LUF) à huit cent quatre-vingt-cinq mille francs luxembourgeois (885.000,- LUF) par remboursement aux associés Jean Meyer et Antoinette Neyer, d'un montant de sept millions soixante-quinze mille francs luxembourgeois (7.075.000,-) en vertu d'un compte-courant associé figurant au bilan du 31 décembre 1995.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social souscrit est fixé à huit cent quatre-vingt-cinq mille francs luxembourgeois (885.000,-) représenté par cent soixante-dix-sept (177) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF) chacune,

qui ont été souscrites comme suit:

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Monsieur Jean Meyer, conseil comptable, demeurant à Brouch/Mersch, cent quarante-six parts sociales, . . . | 146 |
| 2. Madame Antoinette Neyer, sans état, demeurant à Brouch/Mersch, vingt et une parts sociales, . . . . .      | 21  |
| 3. Monsieur Claude Meyer, employé privé, demeurant à Brouch/Mersch, dix parts sociales . . . . .              | 10  |

Total: cent soixante-dix-sept parts sociales . . . . . 177»

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Meyer, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 90S, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 1996.

G. Lecuit.

(19944/220/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**FIDUCIAIRE D'EISCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Eischen.  
R. C. Luxembourg B 40.750.

**STATUTS**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trois mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean Meyer, conseil comptable, demeurant à Brouch/Mersch,
2. Madame Antoinette Neyer, sans état, demeurant à Brouch/Mersch,
3. Monsieur Claude Meyer, employé privé, demeurant à Brouch/Mersch.

Les comparants sub 2. et 3. sont ici représentés par Monsieur Jean Meyer, prénommé, en vertu de deux procurations sous seing privé données à Brouch, le 2 mai 1996.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, en leurs qualités de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE D'EISCHEN, avec siège social à Eischen, constituée suivant acte notarié, en date du 7 juillet

1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 506 du 5 novembre 1992, et dont les statuts furent modifiés suivant acte notarié en date du 10 novembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial numéro 55 du 5 février 1993 et suivant acte du notaire instrumentant, en date du 25 avril 1996, en voie de publication,

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de la société, à laquelle ils se reconnaissent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur, Monsieur Claude Meyer, prénommé.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Meyer, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 90S, fol. 90, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 5 juin 1996.

G. Lecuit.

(19946/220/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**FIDUCIAIRE D'EISCHEN, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Eischen.

R. C. Luxembourg B 40.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 1996.

G. Lecuit.

(19945/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**FINILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8284 Kehlen, 1, rue des Romains.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatorze mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La société EUROPLEX S.A., société de droit belge, ayant son siège à Grivegnée (B), ici représentée par Monsieur Gérald Lantin, expert-comptable, demeurant à Soumagne, en vertu d'une procuration, annexée au présent acte.

2) Madame Marie-Louise Thiry, secrétaire, épouse de Monsieur Thierry Dewez, demeurant à Uigny (F), uniques associés de la société FINILUX, S.à r.l., avec siège à Mersch, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, de résidence à Mersch, en date du 2 août 1991, publié au Mémorial C, numéro 60 du 21 février 1992, modifiée suivant acte notarié du 15 mars 1994, publié au Mémorial C, numéro 449 du 11 novembre 1994.

Lesquels comparants ont décidé ce qui suit:

*Transfert du siège*

Le siège est transféré de Bertrange à Kehlen.

L'adresse du siège est: L-8284 Kehlen, 1, rue des Romains.

Suite à ce changement il y a lieu de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** Le siège social est établi à Kehlen. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

*Frais*

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à dix mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: G. Lantin, M.-L. Thiry, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mai 1996, vol. 824, fol. 55, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 23 mai 1996.

G. d'Huart.

(19949/207/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.



**GASTROFOOD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 44.641.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour GASTROFOOD HOLDING S.A.  
VECO TRUST S.A.

Signature

(19954/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**GETRÄNKE FARM, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 86, Grand-rue.

Hiermit wird bestätigt dass Herrn Matthias Fischer, wohnhaft in D-67742 Lauterecken, Lautertalstrasse 48; seit 1. Januar 1996 als Technischen Geschäftsführer für den Bereich der Internationalen Transporten, tätig ist.

Für GETRÄNKE FARM, S.à r.l.  
M.-Ch. Potti

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juin 1996, vol. 164, fol. 60, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(19956/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**GOLDEN EAGLE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1637 Luxembourg, 11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 35.319.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-first of May.  
Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of GOLDEN EAGLE S.A., a société anonyme having its registered office in L-1637 Luxembourg, 11 rue Goethe, (R.C. Luxembourg B 35.319),

incorporated by a deed of notary Joseph Kerschen residing then in Luxembourg-Eich on the 6th of November, 1990, duly published in the Mémorial C, number 151 of March 27th, 1991, amended by several deeds of the same notary Joseph Kerschen as follows:

- on the 6th of June, 1991, duly published in the Mémorial C, number 452 of December 4th, 1991,
- on the 15th of April, 1992, duly published in the Mémorial C, number 436 of September 30th, 1992,
- on the 26th of October, 1992, duly published in the Mémorial C, number 42 of January 29th, 1993,
- on the 18th of November, 1992, duly published in the Mémorial C, number 56 of February 5th, 1993,
- on the 29th of June, 1993, duly published in the Mémorial C, number 448 of October 1st, 1993,

and amended by a deed of the undersigned notary on the 7th of December, 1994, duly published in the Mémorial C, number 116 of March 17th, 1995.

The meeting is presided over by Maître Marc Loesch, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mr André Serebriakoff, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Maître Frédéric Thieltgen, lawyer, residing in Luxembourg.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

– To change the accounting year of the Company which shall begin on the first day of July and which shall end on the last day of June of the following year and to further resolve that the accounting year which started on March 1st, 1995 shall end on June 30th, 1996.

– To amend article 18, paragraph 1 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The Company's accounting year begins on the first day of July and ends on the last day of June of the following year.»

– To amend article 15, first paragraph of the articles of incorporation which shall now read as follows:

«The annual general meeting will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first day in November of each year at 10.00 a.m.»

II. There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after having been signed by the shareholders or their proxyholders and by the Bureau of the meeting, will be registered with this deed together with the proxies initialled ne varietur by the proxyholders.

III. It appears from the said attendance list, that all the shares are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the meeting adopts each time, unanimously, the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolves to change the accounting year of the Company which shall begin on the first day of July and which shall end on the last day of June of the following year and further resolves that the accounting year which started on March 1st, 1995 shall end on June 30th, 1996.

*Second resolution*

The general meeting resolves to amend article 18, paragraph 1 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The Company's accounting year begins on the first day of July and ends on the last day of June of the following year.»

*Third resolution*

The general meeting resolves to amend article 15, first paragraph of the articles of incorporation which shall now read as follows:

«The annual general meeting will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first day in November of each year at 10.00 a.m.»

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges in any form whatever, which fall to be paid by the Company as a result of the present deed, amount approximately to LUF 35.000,-.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with Us, the notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société GOLDEN EAGLE S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 11, rue Goethe, (R.C. Luxembourg B 35.319)

constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Kerschen alors de résidence à Luxembourg-Eich en date du 6 novembre 1990, dûment publié au Mémorial C, numéro 151 du 27 mars 1991, modifié suivant plusieurs actes reçus par le même notaire Joseph Kerschen comme suit:

- le 6 juin 1991, dûment publié au Mémorial C, numéro 452 du 4 décembre 1991,
- le 15 avril 1992, dûment publié au Mémorial C, numéro 436 du 30 septembre 1992,
- le 26 octobre 1992, dûment publié au Mémorial C, numéro 42 du 29 janvier 1993,
- le 18 novembre 1992, dûment publié au Mémorial C, numéro 56 du 5 février 1993,
- le 29 juin 1993, dûment publié au Mémorial C, numéro 448 du 1<sup>er</sup> octobre 1993,
- et modifié suivant acte du notaire instrumentant du 7 décembre 1994, dûment publié au Mémorial C, numéro 116 du 17 mars 1995.

L'assemblée est présidée par Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur André Serebriakoff, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur, Maître Frédéric Thieltgen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

– Changement de l'année sociale de la Société, laquelle commencera le premier jour du mois de juillet et se terminera le dernier jour du mois de juin de l'année suivante et décision que l'année sociale qui a commencé le 1<sup>er</sup> mars 1995 se terminera le 30 juin 1996.

– Modification de l'article 18, premier alinéa des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de juillet et finit le dernier jour du mois de juin de l'année suivante.»

– Modification de l'article 15, premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation le premier jour du mois de novembre de chaque année à 10.00 heures.»

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors celle-ci est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend chaque fois, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer l'année sociale de la Société, laquelle commencera le premier jour du mois de juillet et se terminera le dernier jour du mois de juin de l'année suivante et que l'année sociale qui a commencé le 1<sup>er</sup> mars 1995 se terminera le 30 juin 1996.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 18, premier alinéa des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante: «L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de juillet et finit le dernier jour du mois de juin de l'année suivante.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 15, premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante: «L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation le premier jour du mois de novembre de chaque année à 10.00 heures.»

*Coût*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à 35.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux personnes comparantes, qui ont requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, les personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire, qui déclare avoir connaissance de la langue anglaise, le présent acte documenté en langue anglaise, étant suivi d'une traduction en langue française, le texte anglais devant prévaloir en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français.

Signé: M. Loesch, A. Serebriakoff, F. Thieltgen, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 91S, fol. 9, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 5 juin 1996.

P. Decker.

(19957/206/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**GOLDEN EAGLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 35.319.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 5 juin 1996.

P. Decker.

(19958/206/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**HENICADO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R. C. Luxembourg B 40.623.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 1996*

La prolongation du mandat de Mademoiselle Antonella Bocci, demeurant à Belvaux, de Monsieur Fabio Mazzoni, demeurant à Luxembourg et de Monsieur Benoît Georis, demeurant à Arlon (Belgique), en tant qu'administrateurs est acceptée pour une durée fixée à quatre ans, renouvelable lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

La prolongation du mandat de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO., 12-14, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes est acceptée pour une durée fixée à quatre ans, renouvelable lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Pour extrait  
WOOD, APPLETON, OLIVER & CO.  
F. Mazzoni

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 23, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(19960/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**COMPAGNIE FINANCIERE DE LA HUPPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1996, vol. 479, fol. 35, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

(19916/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**GOLDSTEIN HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.821.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 23 novembre 1995 que Monsieur Gabriele Grimaldi, Company Director, demeurant à Mondovi, Italie, et Madame Lalla Chama Ouezzani Touhami El Ouazzani, Company Director, demeurant à Rabat, Marocco, ont été élu Administrateurs, en remplacement de Monsieur Nicolaas J. Botha et Madame Helena E. Botha, Administrateurs démissionnaires.

Il résulte du même procès-verbal que Madame Nuri G. Aguilera Fernandez a démissionné de son mandat d'Administrateur.

Il résulte du même procès-verbal que Monsieur Gaetano Orsi, Company Director, demeurant à Milano, Italie, a été nommé Administrateur-Délégué avec pouvoir d'engager la société individuellement.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour extrait conforme

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19959/509/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**HENLEY INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 34.132.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour la société

Signature

(19961/608/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**HENLEY INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 34.132.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 8 mai 1996*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Le mandat de CORPORATE MANAGEMENT CORP, de CORPORATE COUNSELORS LTD et de CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD en tant qu'administrateurs et celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1995.

Le siège social de la société a été transféré du 13, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 mai 1996.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 24, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19962/608/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**KEHAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 12.603.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 13 avril 1995*

– Le mandat d'Administrateur de Madame Yolande Johanns et Messieurs Jean-Paul Reiland et François Mesenburg et le mandat du Commissaire aux comptes est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1996.

Certifié sincère et conforme

KEHAM S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19985/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**I.F.P. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 27.681.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the fourteenth of May.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of I.F.P. LUXEMBOURG S.A., with its principal office in Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 22nd of March 1988, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of the 8th of June 1988, number 155.

The articles of incorporation were amended for the last time by a deed of the undersigned notary on the 15th of December 1992, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of the 23rd of March 1993, number 125.

The meeting is presided over by Françoise Barthel, employée de banque, residing in Trintange, who appoints as secretary Nicole Uhl, employée de banque, residing in Thionville.

The meeting elected as scrutineer:

Tom Weiland, employée de banque, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The attendance list, as well as the proxies will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that out of 3.254.000 shares, representing the entire subscribed capital, 3.254.000 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III.- The present extraordinary general meeting was convened by notices containing the agenda and sent by letters to the registered shareholders of the 29th of April 1996.

IV.- That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

Submission by the Directors of the question of the dissolution of the Company, according to article 100 of the law governing commercial companies.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

*Resolution*

The meeting decides not to dissolve the Company but to maintain it in existence.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, this deed is worded in English, followed by a French translation and that at the request of the same appearing parties and in case of any divergences between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du présent acte:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatorze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société I.F.P. LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 mars 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 8 juin 1988, numéro 155.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 23 mars 1993, numéro 125.

La séance est présidée par Mademoiselle Françoise Barthel, employée de banque, demeurant à Trintange, qui désigne comme secrétaire, Madame Nicole Uhl, employée de banque, demeurant à Thionville.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Monsieur Tom Weiland, employé de banque, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que des 3.254.000 actions représentant l'intégralité du capital social, 3.254.000 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- La présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation envoyés par lettre recommandée aux actionnaires nominatifs en date du 29 avril 1996.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du Jour:*

Mise à l'ordre du jour par le Conseil d'Administration de la question de la dissolution de la Société conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de ne pas liquider la Société, mais de la maintenir en existence.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Barthel, N. Uhl, T. Weiland, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 mai 1996, vol. 399, fol. 27, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 1996.

E. Schroeder.

(19963/228/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**INCE S.A., Société Anonyme,  
(anc. INCE IMMOBILIERE S.A.).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatorze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société INCE IMMOBILIERE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 31 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 6 novembre 1991, numéro 419.

La séance est présidée par Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglinster,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Michel Ernzerhof, employé privé, demeurant à D-Trimport.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Madame Nathalie Fiegen, employée privée, demeurant à Pétange.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les cent vingt-cinq (125) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du Jour:*

1.- Changement de la dénomination de la Société en INCE S.A.

2.- Changement de l'objet social.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de INCE IMMOBILIERE S.A. en INCE S.A.

L'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de INCE S.A.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer l'objet social et de donner à l'article quatre des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tete des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Wirtz, M. Ernzerhof, N. Fiegen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 mai 1996, vol. 399, fol. 26, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): W. Kerger.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 1996.

*E. Schroeder.*

(19966/228/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

### **INCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juin 1996.

*E. Schroeder.*

(19967/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

### **IMMOBILIERE M.K., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

*Pour IMMOBILIERE M.K., S.à r.l.*

*FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

*Signature*

(19964/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

### **IMMOBILIERE M.K., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

*Pour IMMOBILIERE M.K., S.à r.l.*

*FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

*Signature*

(19965/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

### **LAROCLETTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.813.

#### **DISSOLUTION**

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 1996*

1. La liquidation de la société LAROCLETTE S.A. est clôturée.
2. Décharge est accordée aux liquidateur et au Commissaire de liquidation pour l'exécution de leurs mandats.
3. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse 11, rue Aldringen, Luxembourg et y seront conservés pendant cinq ans.

*Extrait certifié sincère et conforme*

*Pour LAROCLETTE S.A.*

*Signature*

*le Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(19988/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**INTERTRANSPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 23.857.

—  
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Société civile

Signature

(19978/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 32.231.

—  
*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société INTERTIN HOLDING S.A. en liquidation tenue au siège social en date du 15 avril 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1991:

1) Election de MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

2) Décharge accordée aux administrateurs M. Jean-Luc Amez, M. Serge Behm, M. Pierre Laloyaux, M. Jan A. J. Bout, ABN AMRO Trust Company (Luxembourg) S.A. et au commissaire aux comptes MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

3) Transfert du siège social de la société de 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

5) Le mandat du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1992.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERTIN HOLDING S.A.,

en liquidation

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19971/683/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 32.231.

—  
*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société INTERTIN HOLDING S.A. en liquidation tenue au siège social en date du 15 avril 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1992:

1) Election de MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

2) Décharge accordée aux administrateurs M. Pierre Laloyaux, M. Jan A. J. Bout, ABN AMRO Trust Company (Luxembourg) S.A., au liquidateur MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le mandat du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1993.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERTIN HOLDING S.A.,

en liquidation

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19972/683/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 32.231.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société INTERTIN HOLDING S.A. en liquidation tenue au siège social en date du 15 avril 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1993:

- 1) Election de MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.
- 2) Décharge accordée au liquidateur MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. au commissaire aux comptes MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.
- 3) Le mandat du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERTIN HOLDING S.A.,  
en liquidation  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature  
Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19973/683/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 32.231.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société INTERTIN HOLDING S.A. en liquidation tenue au siège social en date du 15 avril 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1994:

- 1) Election de MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.
- 2) Décharge accordée au liquidateur MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire au comptes MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.
- 3) Le mandat du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERTIN HOLDING S.A.,  
en liquidation  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature  
Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19974/683/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 32.231.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société INTERTIN HOLDING S.A. en liquidation tenue au siège social en date du 15 avril 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

- 1) Election de MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.
- 2) Décharge accordée au liquidateur MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.
- 3) Le mandat du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERTIN HOLDING S.A.,  
en liquidation  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature  
Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19975/683/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 32.231.

*Assemblée générale ordinaire des actionnaires*

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société INTERTIN HOLDING S.A. en liquidation tenue au siège social en date du 15 avril 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont pris les résolutions suivantes:

1) Nomination de MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. demeurant à 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg comme commissaire à la liquidation.

2) La date de l'assemblée de clôture de la liquidation est fixée au 15 avril 1996 et aura comme ordre du jour:

1. le rapport du commissaire à la liquidation;

2. la décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation;

3. la clôture de la liquidation;

4. la désignation de l'endroit où seront conservés les livres et les documents sociaux durant cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERTIN HOLDING S.A.,  
en liquidation  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature  
Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(19976/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 32.231.

**DISSOLUTION**

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société INTERTIN HOLDING S.A. en liquidation tenue au siège social en date du 15 avril 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, après avoir entendu le rapport du commissaire, ont pris les résolutions suivantes:

1) Clôture de la liquidation.

2) Désignation de ABN AMRO Trust Company (Luxembourg) S.A., 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg comme étant l'endroit où seront conservés les livres et les documents sociaux pendant cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABN AMRO Trust Company  
(Luxembourg) S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(19977/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**INHALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.678.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

*Pour INHALUX S.A.*  
Signature

(19970/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**INDUFINA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 5.571.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Signature.

(19968/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.



**IXI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires IXI HOLDING S.A. ayant son siège social au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg qui s'est tenue extraordinairement le 3 juin 1996*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IXI HOLDING S.A. tenue extraordinairement («la Société»), il a été décidé comme suit:

- de nommer Mademoiselle Dominique Liardet, Administrateur de la Société, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant au cours de l'an 2002;
- d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Mademoiselle Dominique Liardet qui peut engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Signature  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19981/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**IXI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de IXI HOLDING S.A. ayant son siège social au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg qui s'est tenu le 3 juin 1996*

Au Conseil d'Administration de IXI HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Mademoiselle Dominique Liardet qui peut engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Signature  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19982/710/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**KONZ A. & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8220 Mamer, 4, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 9.352.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour KONZ A. & CIE, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19986/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**KONZ A. & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8220 Mamer, 4, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 9.352.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour KONZ A. & CIE, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19987/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**JBI ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val St André.

R. C. Luxembourg B 36.636.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

L. H. Dupong  
Par mandat

(19983/001/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**JBI ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val St André.  
R. C. Luxembourg B 36.636.

Le nom de l'administrateur Madame Annabel Shand, Design Consultant, demeurant à Londres, Angleterre, nommé en remplacement de Monsieur Peter S. Jolley qui a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société JBI ASSOCIATES en date du 6 décembre 1995,

s'écrit: Shand et non pas Schand.

Luxembourg, le 28 mai 1996.

*Pour le conseil d'administration*  
L. H. Dupong  
*Par mandat*

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(19984/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**LAROCLETTE CORPORATION S.C.P.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.899.

**DISSOLUTION**

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 1996*

1. La liquidation de la société LAROCLETTE CORPORATION S.A. est clôturée.
2. Décharge est accordée aux liquidateur et au Commissaire de liquidation pour l'exécution de leurs mandats.
3. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse 11, rue Aldringen, Luxembourg et y seront conservés pendant cinq ans.

Extrait certifié sincère et conforme  
*Pour LAROCLETTE CORPORATION S.A.*  
Signature  
*le Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(19989/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**LE TOIT – MATERIAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. LE TOIT, S.à r.l.).**

Siège social: L-4381 Ehlerange, 5, rue de Mondercange.

**EXTRAIT**

Suivant acte de cession de parts sociales et assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 10 mai 1996, enregistré à Capellen, le 20 mai 1996, volume 407, folio 19, case 9, de la société à responsabilité limitée LE TOIT, S.à r.l., avec siège social L-4381 Ehlerange, 5, rue de Mondercange, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 février 1994, publié au Mémorial C, numéro 223 du 7 juin 1994,

les associés requièrent le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*I.- Cessions de parts sociales:*

a) Monsieur José Victor Silva Simoes, gérant de société, demeurant à L-3937 Mondercange, 5, rue de Neudorf, cède sous les garanties de droit à Monsieur Victor Hotton, employé privé, demeurant à F-57390 Russange, 20, rue Pasteur, ce acceptant, quatre cents (400) parts sociales de la prédite société LE TOIT, S.à r.l., pour le prix de quatre cent quatre-vingts mille francs luxembourgeois (480.000,- LUF), montant que Monsieur José Victor Silva Simoes déclare avoir reçu de Monsieur Victor Hotton, ce dont titre et quittance.

b) Monsieur Pascal Regnier, chauffeur, demeurant à B-6720 Hachy, 18, rue des Aubépines, cède sous les garanties de droit à Monsieur Victor Hotton, préqualifié, ce acceptant, deux cents (200) parts sociales de la prédite société LE TOIT, S.à r.l., pour le prix de deux cent quarante mille francs luxembourgeois (240.000,- LUF), montant que Monsieur Pascal Regnier déclare avoir reçu de Monsieur Victor Hotton, ce dont titre et quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées. Le cessionnaire participera aux bénéfices et pertes de la société à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part des cédants.

*II.- Assemblée générale extraordinaire:*

Ensuite Monsieur Victor Hotton, préqualifié, devenu seul associé de la société LE TOIT, S.à r.l., a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nom de la société est changé en LE TOIT – MATERIAUX, S.à r.l..

*Deuxième résolution*

Les statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

**«Titre Ier.- Forme juridique – Objet – Dénomination – Siège – Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat et la vente de tous matériaux de construction et d'accessoires pour le bâtiment ainsi que toutes opérations financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de LE TOIT – MATERIAUX, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la société est établi à Ehlerange. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 5.** La durée de la société est illimitée.

**Titre II.- Capital – Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF), représenté par mille (1.000) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, toutes souscrites par Monsieur Victor Hotton, employé privé, demeurant à F-57390 Russange, 20, rue Pasteur.

**Art. 7.** Toutes les cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des nonassociés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part sociale est évaluée sur la base des trois derniers bilans de la société.

**Titre III.- Gérance**

**Art. 8.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, associés ou non.

**Titre IV.- Décisions de l'associé unique – Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

**Titre V.- Année sociale – Bilan – Répartition**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

**Titre VI.- Dissolution**

**Art. 12.** La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dénonciation ou de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

**Titre VII.- Dispositions générales**

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent aux dispositions légales.».

*Troisième résolution*

Monsieur Victor Hotton confirme par les présentes:

a) Qu'il est le gérant unique de la société avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

b) Que le siège social de la société est établi à L-4381 Ehlerange, 5, rue de Mondercange.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(19991/236/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**LE TOIT – MATERIAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. LE TOIT, S.à r.l.).**

Siège social: L-4381 Ehlerange, 5, rue de Mondercange.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(19992/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**LES PORTES DU TERROIR, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 37.957.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour LES PORTES DU TERROIR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19993/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**LES PORTES DU TERROIR, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 37.957.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour LES PORTES DU TERROIR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19994/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**MAISON ET CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 35.279.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 478, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Signature.

(20008/505/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**LG LUX DIFFUSION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 1996, vol. 303, fol. 9, case 12-1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LG LUX DIFFUSION S.A.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(19995/597/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**LG LUX DIFFUSION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 1996, vol. 303, fol. 9, case 12-2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Pour LG LUX DIFFUSION S.A.  
FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH  
Signature

(19996/597/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**LORIENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 33.336.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour LORIENT HOLDING S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(19999/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**LUTGEN MARC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3562 Dudelange, 4, rue Schiller.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour LUTGEN MARC S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(20000/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**LUTGEN MARC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3562 Dudelange, 4, rue Schiller.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour LUTGEN MARC S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(20001/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**PLIBRICO S.A., Société Anonyme,  
(anc. MADREX).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quinze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société MADREX, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 octobre 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 2 janvier 1996, numéro 2.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 21 février 1996, non encore publié.

La séance est présidée par Monsieur Romain Thillens, expert-comptable, demeurant à Wiltz,

qui désigne comme secrétaire Madame Carine Wauthier, licencié en sciences économiques, demeurant à Eischen.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Leudelange.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il résulte de la liste de présence que toutes les mille cinq cent cinquante (1.550) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination de la société de MADREX en PLIBRICO S.A.
2. Modification de l'article premier des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de PLIBRICO S.A.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de MADREX en PLIBRICO S.A.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'article premier des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de PLIBRICO S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Thillens, C. Wauthier, H. Grisius, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 22 mai 1996, vol. 399, fol. 29, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 1996.

E. Schroeder.

(20006/228/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**PLIBRICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juin 1996.

E. Schroeder.

(20007/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**LUXBROKERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 15, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 22.476.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq juin.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXBROKERS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 65 du 5 mars 1985.

L'assemblée est présidée par Monsieur René Philippe, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Raphaël Hardrick, directeur de sociétés, demeurant à Genève.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Maître Monique Watgen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Suppression de la valeur nominale des actions.
- 2) Réduction du capital social à concurrence de huit millions cinq cent dix mille quarante-cinq francs luxembourgeois (8.510.045,- LUF) pour le ramener de son montant actuel de quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF) à six millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante-cinq francs luxembourgeois (6.489.955,- LUF) par absorption de pertes à concurrence du montant de la diminution du capital et par suppression de huit mille cinq cents actions (8.500).
- 3) Augmentation du capital social à concurrence de la somme de neuf millions dix mille quarante-cinq francs luxembourgeois (9.010.045,- LUF) par apport en numéraire pour le porter de son montant actuel de six millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante-cinq francs luxembourgeois (6.489.955,- LUF) à quinze millions cinq cent mille francs luxembourgeois (15.500.000,- LUF), par l'émission de neuf mille (9.000) nouvelles actions, sans valeur nominale.
- 4) Renonciation au droit de souscription préférentiel de l'autre actionnaire.
- 5) Souscription et libération des actions nouvelles par Monsieur René Philippe, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- 6) Divers.

II.- Il a été établie une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de huit millions cinq cent dix mille quarante-cinq francs luxembourgeois (8.510.045,- LUF) pour le ramener de son montant actuel de quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF) à six millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante-cinq francs luxembourgeois (6.489.955,- LUF) par absorption de pertes reportées à due concurrence. Huit mille cinq cents actions seront annulées en conséquences.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de neuf millions dix mille quarante-cinq francs luxembourgeois (9.010.045,- LUF) pour le porter de son montant actuel de six millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante-cinq francs luxembourgeois (6.489.955,- LUF) à quinze millions cinq cent mille francs luxembourgeois (15.500.000,- LUF), par l'émission de neuf mille (9.000) nouvelles actions.

L'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, les neuf mille (9.000) nouvelles actions ont été intégralement souscrites et libérées par Monsieur René Philippe, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, de sorte que la somme de neuf millions dix mille quarante-cinq francs (9.010.045,- LUF) se trouve à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Quatrième résolution*

A la suite des résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quinze millions cinq cent mille francs (15.500.000,- LUF). Il est divisé en quinze mille cinq cents actions (15.500), de mille francs (1.000,- LUF), chacune, entièrement libérées.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Hardrick, M. Watgen, R. Philippe, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 6 juin 1996, vol. 458, fol. 65, case 5. – Reçu 90.100 francs.

*Le Receveur (signé): P. Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 juin 1996.

A. Lentz.

(20002/221/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**LUXBROKERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 15, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 22.476.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 juin 1996.

A. Lentz.

(20003/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**NIXA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.302.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

*Pour NIXA HOLDING S.A.*

*VECO TRUST S.A.*

*Signature*

(20017/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**SALLY TRADING S.A., Société Anonyme,  
(anc. SALLY TRADING, S.à r.l.).**

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quinze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- CHUCK'S BUSINESS OFFICE INC., une société du droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 25 Greystone Manor, Lewes, Delaware 19958-9776, County of Sussex,  
ici représenté par Monsieur Karel Maurits Marcel Appelmans, Directeur de Sociétés, demeurant à B-9810 Nazareth, Biesten 71,

agissant en sa qualité d'administrateur;

2.- GT TRADING INC., une société du droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 25 Greystone Manor, Lewes, Delaware 19958-9776, County of Sussex,

ici représentée par Monsieur Karel Maurits Marcel Appelmans, prénommé,

agissant en sa qualité d'administrateur.

Lesquels comparants déclarent être, suite à des cessions de parts sous seing privé à la valeur nominale, les seuls associés de la société à responsabilité limitée SALLY TRADING, S.à r.l., ayant son siège social à Bertrange, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 septembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 13 novembre 1995, numéro 577.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 mai 1996, non encore publié.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de modifier la forme de la société, sans changement de sa personnalité juridique, et d'adopter la forme de la société anonyme, l'activité et l'objet sociaux demeurant inchangés.

La société conserve sa dénomination sociale actuelle, sauf que celle-ci sera dorénavant précédée ou suivie immédiatement de la mention «société anonyme».

*Deuxième résolution*

La transformation se fait sur base de la situation active et passive de la société. Préalablement à cette transformation, les associés ont fait dresser en date du 14 mai 1996 par le réviseur indépendant, Monsieur Marc Muller, demeurant à Luxembourg, un rapport dont la conclusion se lit comme suit:

*«Conclusion:*

En conclusion de mes travaux et conformément aux développements qui précèdent, ceux-ci me conduisent à formuler les observations suivantes quant à la transformation de la société en société anonyme: La transformation de la société SALLY TRADING, S.à r.l. en une société anonyme, est prévue avoir lieu le 15 mai 1996. L'évaluation des capitaux propres de la société qui servira dans le cadre de la transformation de la société en société anonyme s'est faite sur base du bilan de la société au 31 décembre 1995 et en tenant compte, pour la période allant du 31 décembre 1995 au 15 mai 1996, exclusivement de l'effet de l'augmentation de capital intervenue en date du 10 mai 1996. Conformément à l'article 31-1 de la loi modifiée du 10 août 1915, j'ai revu la valeur des apports à la société SALLY TRADING S.A. consistant dans les actifs et passifs tiers de la société à responsabilité limitée suivant le bilan arrêté au 31 décembre 1995. Pour la période allant du 31 décembre 1995 au 15 mai 1996, j'ai uniquement pris en considération l'augmentation de capital intervenue en date du 10 mai 1996.

A mon avis, la valeur libérée de LUF 1.250.000,- attribuée à la situation nette au 31 décembre 1995 de SALLY TRADING, S.à r.l. à laquelle s'ajoute l'effet de l'augmentation de capital intervenue en date du 10 mai 1996 constitue une évaluation équitable pour la transformation de la société en société anonyme.»

Ledit rapport restera, après avoir été paraphé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Troisième résolution*

Les associés donnent pleine et entière décharge au gérant de la société, à savoir:

Monsieur Guido Paul Marie Dedeurwaerder, Manager, demeurant à B-8500 Kortrijk.

*Quatrième résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

1.- CHUCK'S BUSINESS OFFICE INC., une société du droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 25 Greystone Manor, Lewes, Delaware 19958-9776, County of Sussex;

2.- GT TRADING INC., une société du droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 25 Greystone Manor, Lewes, Delaware 19958-9776, County of Sussex;

3.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le mandat des administrateurs se terminera à l'assemblée générale ordinaire de l'an 1997.

*Cinquième résolution*

Est nommé comme commissaire aux comptes:

Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant à Arlon (B).

Le mandat du commissaire aux comptes se terminera à l'assemblée générale ordinaire de l'an 1997.

*Sixième résolution*

L'assemblée donne autorisation au Conseil d'Administration de nommer comme Administrateur-Délégué, Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

*Septième résolution*

Le capital social est réparti comme suit:

1.- CHUCK'S BUSINESS OFFICE INC., une société du droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 25 Greystone Manor, Lewes, Delaware 19958-9776, County of Sussex, six cent vingt-cinq parts	625
2.- GT TRADING INC., une société du droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 25 Greystone Manor, Lewes, Delaware 19958-9776, County of Sussex, six cent vingt-cinq parts	625
Total: mille deux cent cinquante parts	1.250

*Huitième résolution*

Les comparants décident encore d'adapter les statuts sociaux à la nouvelle forme de la société et de leur donner la teneur suivante:

## STATUTS

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SALLY TRADING S.A.

Cette société aura son siège à Bertrange.

La durée en est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet:

- l'achat, la vente, l'importation et l'exportation de marchandises diverses et le service administratif et divers pour tiers;

- l'achat et la vente du mobilier et de l'immobilier;

- l'intervention dans des transactions diverses.

En général la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

La durée de leur mandat est de maximum six ans.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. Ces décisions sont prises à la majorité des voix.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué ou par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour le terme de maximum six ans.

**Art. 8.** Suivant les conditions prévues par l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix.

Les titres et parts bénéficiaires qui peuvent être créés ne donnent pas droit à la participation au vote.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le cinq du mois de juin à onze heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 12.** Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

**Art. 13.** La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévues par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sont respectées.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Bertrange date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: K.M.M. Appelmans, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 22 mai 1996, vol. 399, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): W. Kerger.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 1996.

*E. Schroeder.*

(20035/228/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**MASOFEMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 49.027.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 juin, vol. 480, fol. 25, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 février 1996*

Monsieur Norbert Werner est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Manuel Silvela Jimenez-Arenas. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*MASOFEMA HOLDING S.A.*

*BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG*

*Signature*

(20009/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**L.T.C.C., LUXEMBOURG TRADING CONSULTING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9952 Drinklange, Maison 1E.

R.C. Luxembourg B 47.152.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six mai.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXEMBOURG TRADING CONSULTING COMPANY S.A. en abrégé L.T.C.C. S.A., avec siège social à L-6868 Wecker, 18 Duchscherstrooss.

Constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 274 du 18 juillet 1994,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.152.

L'assemblée est présidée par Monsieur Joseph Haas, administrateur de sociétés, demeurant à B-4760 Büllingen, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Roland Jost, gérant, demeurant à B-4760 Büllingen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Ralf Urfels, informaticien, demeurant à B-4780 St.Vith.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social et modification afférente des statuts.

2.- Nomination de nouveaux administrateurs.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de Wecker à L-9952 Drinklange, Maison 1E.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède l'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Drinklange.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale accorde entière et pleine décharge aux administrateurs actuels de la société pour l'exécution de leur mandat.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale nomme comme nouveaux administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2001:

- 1.- Monsieur Joseph Haas, administrateur de sociétés, demeurant à B-4760 Büllingen;
- 2.- Monsieur Roland Jost, gérant, demeurant à B-4760 Büllingen;
- 3.- Monsieur Ralf Urfels, informaticien, demeurant à B-4780 St.Vith.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges quelconques, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société sont estimés à environ 30.000,- francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire, le présent procès-verbal.

Signé: J. Haas, R. Jost, R. Urfels, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 9 mai 1996, vol. 344, fol. 79, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 juin 1996.

H. Beck.

(20004/201/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**L.T.C.C., LUXEMBOURG TRADING CONSULTING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9952 Drinklange, Maison 1E.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 juin 1996.

H. Beck.

(20005/201/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**MATRALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 19.729.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

*Pour ordre*

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ

SOCIETE CIVILE

Signature

(20010/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**PROGECAP INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 35.355.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

*Pour le Conseil d'Administration*

N. Uhl

(20028/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

---

**MOPOLI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 20.720.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Signature.

(20014/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**MOPOLI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 20.720.

Constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 août 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 278 du 17 octobre 1983.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 1996*

*Cinquième résolution*

L'assemblée, à l'unanimité, décide de renouveler le mandat de M. Jean Dumont, commissaire aux comptes sortant, pour une durée de six ans, prenant fin au cours de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

*Le Conseil d'Administration*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 479, fol. 13, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(20015/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**MORADO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 32.677.

**DISSOLUTION**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le deux mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

GARDIAVILLA S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par deux de ses administrateurs:

- M. Jacques Benzemo, M.A. of Economics, demeurant à Strassen,
- Mlle Marie-Paule Mockel, administrateur de sociétés, demeurant à Sanem.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter:

– Que la société MORADO PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 236 du 16 juillet 1990.

– Que le capital social de la société MORADO PARTICIPATIONS S.A. s'élève actuellement à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, entièrement libérées.

– Que la société GARDIAVILLA S.A., étant devenue seule propriétaire des mille (1.000) actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme MORADO PARTICIPATIONS S.A., celle-ci ayant cessé toute activité.

– Que la société GARDIAVILLA S.A., agissant en sa qualité de liquidateur de la société MORADO PARTICIPATIONS S.A. en tant qu'actionnaire unique, déclare que tout le passif de la société a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux éventuellement subsistants.

– Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat respectif.

– Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de la société à Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Benzemo, M.-P. Mockel, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 1996, vol. 90S, fol. 90, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 5 juin 1996.

G. Lecuit.

(20016/220/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**P.B.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 6.128.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société P.B.I. HOLDING S.A. tenue au siège social en date du 3 juin 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1992:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.
- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
- 3) Election de FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes.
- 4) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG.
- 5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1993.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P.B.I. HOLDING S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature  
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20021/683/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**P.B.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 6.128.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société P.B.I. HOLDING S.A. tenue au siège social en date du 3 juin 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1993:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.
- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
- 3) Election de FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes.
- 4) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG.
- 5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P.B.I. HOLDING S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature  
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20022/683/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**SANTURIN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 42.655.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 3 juin 1996, que:  
– M. Emmanuel Famerie, administrateur de sociétés, demeurant à Attert, Belgique, a été nommé administrateur en remplacement de M. Marc Cheynet de Beaupré, démissionnaire.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Pour extrait conforme  
HOGEWERF & CIE  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20036/509/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**PHENIX MEZZANINE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.971.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire  
tenue exceptionnellement le 15 mai 1996 dans les locaux de la BANQUE PHENIX à Paris*

- Un dividende total de 2,5 millions de francs français est déclaré payable en mai 1996 aux actionnaires.
- MM. Régis Mitjavile, Guy de la Barthe, Jean-Pascal Ley et André Schmit sont réélus comme administrateurs et PRICE WATERHOUSE, Luxembourg, est réélu comme réviseur d'entreprises agréé, pour un nouveau terme d'un an, expirant à l'assemblée générale statutaire de l'an 1997.

Certifié sincère et conforme  
Pour PHENIX MEZZANINE  
A. Schmit  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20023/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**PIPER S.A., Société Anonyme,  
(PIPER REAL ESTATE S.A.).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatorze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société PIPER REAL ESTATE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 février 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 19 mai 1993, numéro 234.

La séance est présidée par Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglinster, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Michel Ernzerhof, employé privé, demeurant à D-Trimport.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Madame Nathalie Fiegen, employée privée, demeurant à Pétange.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les quatre-vingts (80) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Changement de la dénomination de la Société en PIPER S.A.
- 2.- Changement de l'objet social.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de PIPER REAL ESTATE S.A. en PIPER S.A.

L'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de PIPER S.A.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer l'objet social et de donner à l'article quatre des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Wirtz, M. Ernzerhof, N. Fiegen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 mai 1996, vol. 399, fol. 26, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): W. Kerger.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 1996.

*E. Schroeder.*

(20024/228/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**PIPER S.A., Société Anonyme,  
(PIPER REAL ESTATE S.A.).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juin 1996.

*E. Schroeder.*

(20025/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**ROYATIME S.A., Société Anonyme,  
(anc. ROYATIME IMMOBILIERE S.A.).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatorze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société ROYATIME IMMOBILIERE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 18 juin 1993, numéro 293.

La séance est présidée par Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglinster,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Michel Ernzerhof, employé privé, demeurant à D-Trimport.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Madame Nathalie Fiegen, employée privée, demeurant à Pétange.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les quatre-vingts (80) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la dénomination de la Société en ROYATIME S.A.

2.- Changement de l'objet social.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de ROYATIME IMMOBILIERE S.A. en ROYATIME S.A.

L'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de ROYATIME S.A.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer l'objet social et de donner à l'article quatre des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Wirtz, M. Ernzerhof, N. Fiegen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 mai 1996, vol. 399, fol. 26, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 1996.

E. Schroeder.

(20033/228/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**ROYATIME S.A., Société Anonyme,  
(anc. ROYATIME IMMOBILIERE S.A.).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juin 1996.

E. Schroeder.

(20034/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**PLASTIFLEX PARTICIPATIONS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 38.182.

Les comptes consolidés, arrêtés au 31 décembre 1995, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 23, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1995, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 23, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultat de l'exercice . . . . .	LUF	799.168,-
- Affectation à la réserve légale . . . . .	<u>LUF</u>	( 8.003,-)
- Report à nouveau . . . . .	<u>LUF</u>	(791.165,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

Signature.

(20026/507/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

**PANELFUND ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 4, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 33.233.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

(20020/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 1996.